L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1878. 36me Année

DUFOUR & LINET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI 23 NOVEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Murphy & fils, à 10 o'clock p.m., au coin Tchoupitoulas et Notre-Dame, 300 bottes gra.

Par S. Guinault, au coin Bienville et Avenue Hagan—14 vaches laitières et leurs veaux.

Par O. Valentin, aux Nos. 93 et 95 rue des Magasins, all et algues.

Grau! Grau! Grau!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & fils.

Le commerce de la Nouvelle-Orléans et la quarantaine.

Un certain nombre de négociants se sont assemblés avant-hier soir dans le but de discuter la question de la quarantaine au point de vue des intérêts commerciaux de la Nouvelle-Orléans. Le rapport qui a été lu à cette assemblée, rapport dont les résolutions seules ont été adoptées, et les discussions qui en ont suivi la lecture, ne nous paraissent pas avoir fait avancer d'un pas la question. Elle est, à la vérité, d'une solution extrêmement difficile, car on tourne dans un cercle vicieux dont ne permettront pas de sortir les moyens proposés.

D'un côté, l'on se plaint de l'interruption de notre commerce avec les ports du golfe et de l'Amérique du Sud, interruption causée par la quarantaine d'Etat et l'on demande un relâchement à la rigueur des dispositions législatives sur la matière, et, d'un autre côté, on fait ressortir les désastreuses conséquences qu'pat eues pour notre commerce les nombreuses quarantaines intérieures établies contre la Nouvelle-Orléans, la désertion de près de 40,000 habitants, l'interruption des trains et des services postaux.

Si la quarantaine d'Etat n'a abouti qu'à de si déplorables résultats, bien que le bureau de santé ait été armé de pouvoirs plus étendus qu'à aucune autre époque et bien qu'il ait déployé un zèle qu'on ne peut nier, on avouera que ces résultats ne prouvent pas en faveur de l'efficacité du système.

On le comprend de part et d'autre, mais on est loin d'être d'accord sur les moyens à employer pour le rendre plus efficace.

L'honorable président du bureau de santé, le docteur Choppin, en est arrivé à ce doute qui est souvent une preuve de sagesse scientifique et il déclare que le seul moyen de savoir si la quarantaine peut empêcher la fièvre jaune d'éclater à la Nouvelle-Orléans, est de la faire absolue, en interdisant toute communication entre notre port et les ports infectés. La proposition est d'une gravité exceptionnelle. Nous avons dit que les gouvernements d'Etat n'étaient pas armés d'un semblable pouvoir et qu'il était douteux que le gouvernement fédéral lui-même en fût investi au point de vue du droit des gens.

Remarquons, d'abord, qu'il y a un grand nombre de ports comme la Havane et Vera Cruz où la fièvre jaune règne toute l'année. Un cas importé au mois d'avril ou de mai peut suffire pour établir, d'après la théorie en vogue, un foyer d'infection, sous l'influence de circonstances atmosphériques favorables, rayonnera de tous côtés. Il faudrait donc interrompre les communications avec les pays suspects pendant toute l'année, ou pendant six mois au moins. Est-on disposé à aller jusque-là sous prétexte de protéger notre commerce?

Ajoutons que la mesure de "non intercourse," même appliquée dans toute la rigueur pendant une, deux ou trois années, ne fournirait pas la démonstration concluante désirée par le docteur Choppin. Nous pourrons avoir, en effet, l'année prochaine, des cas sporadiques dus à la permanence des germes qu'aura laissés l'épidémie de cette année, et sous l'empire de conditions analogues à celles de 1878, ces cas sporadiques peuvent donner lieu à une nouvelle épidémie qui ne sera pas due à l'importation, il est vrai, mais qui pourra, néanmoins, être attribuée à une importation antérieure.

Pour arriver à une démonstration concluante, il faudrait donc maintenir la règle de "non intercourse" pendant un certain nombre d'années. Si, alors, il ne se produisait plus un seul cas de fièvre jaune, on pourrait dire que la démonstration est faite. Mais, alors quelles seraient les conséquences de cette démonstration? Qu'il faudrait pour éviter toute importation de fièvre jaune continuer, éternellement, à fermer notre port pendant six mois de l'année à tout navire venant des ports suspects. Cela reviendrait à dire qu'il faudrait renoncer à cette partie importante de notre commerce pour conserver celui que nous faisons avec l'intérieur.

Les auteurs du rapport font valoir, d'ailleurs, que la quarantaine absolue proclamée par l'Etat, ne nous garantirait pas de l'importation, puisque des voyageurs et des marchandises venant de ports infectés, pourraient arriver à la Nouvelle-Orléans par un des autres ports de l'Union. Si certaines circonstances atmosphériques sont nécessaires au développement des germes, il est possible que des germes qui auraient traversé New-York, Philadelphie, Baltimore sans y engendrer la maladie, trouvent à la Nlle-Orléans des conditions plus favorables et y apportent l'infection, toujours dans l'hypothèse admise.

Il faudrait donc, conclurent les rédacteurs du rapport, qu'aux quarantaines locales fût substituée une quarantaine nationale, uniforme pour tous les ports, qui ferme et rouvre simultanément ces ports au commerce des tropiques. La loi fédérale interdirait alors toute quarantaine locale.

Nous doutons qu'en obtienne du Congrès une pareille loi, car la mesure rencontrera une forte opposition de la part des grands ports de Nord-Est qui déclareront qu'ils sont après à se protéger eux-mêmes et qu'il n'est pas juste que leur commerce soit suspendu parce que la Nouvelle-Orléans n'a pas et ne protège en place que les conditions de son climat rendent différentes de celles du leur.

Puis, qu'arriverait-il si une quarantaine nationale étoulée étant établie malgré leurs objections, la fièvre jaune éclatait encore à la Nouvelle-Orléans par suite des fomes d'infection qu'un fruit pourrait n'avoir pas détruites? C'est que les commerçants locaux seraient [illegible] vers un dépit de toutes les politiques contraires et que nous serions enfermés dans un cercle complet, sans qu'on fût arrivé à rien de décisif sur la question scientifique controversée.

L'hypothèse qui attribue les épidémies de fièvre jaune à l'importation, conduit, comme on le voit, à des conséquences qu'il est bien difficile d'admettre.

Heureusement, les épidémies n'arrivent que périodiquement, tous les huit ou dix ans; bien qu'il y ait des cas de fièvre jaune chaque année, à la Nouvelle-Orléans. Or, nous indiquons à cette que toutes les quarantaines du monde n'empêcheront pas ces cas isolés de se produire, et qu'elles empêcheront encore quelqu'un épidémie. Il faut donc rechercher ailleurs le remède en dehors [illegible] exposée.

Le rapport, dont nous parlons plus haut, et que l'assemblée de commerçants n'a pas voulu adopter, trace de la situation de notre commerce un tableau assez affligeant, mais les causes de la diminution de nos affaires sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de dire que la fièvre jaune y joue un rôle purement accidentel.

Il n'y a jamais eu d'épidémies plus funestes et plus rapprochées que pendant la décade de 1850 à 1860, et, certes, il n'y a jamais eu une période de plus grande prospérité pour le commerce de la Nouvelle-Orléans. Ce serait donc une erreur et une faute que de s'exagérer les conséquences que doit avoir l'épidémie de 1878 et de se laisser aller au découragement.

Nous considérons comme prématurée toute recommandation actuelle du commerce de la Nouvelle-Orléans en faveur de l'extension ou de la restriction des mesures quarantenaires.

Il convient d'attendre les conclusions finales de la conférence sanitaire de Richmond et les délibérations que les hommes de science apporteront sans doute sur les mystères de la cause de la fièvre jaune, de son éclosion et de son mode de propagation. Si les observations scientifiques ne nous fournissent que des données contradictoires et incertaines, nous serons autorisés à dire avec l'expérience du passé et l'autorité des faits, que les quarantaines sont inefficaces pour empêcher le fléau et qu'il faut les abolir comme un obstacle au commerce et comme une violation inutile des droits naturels.

UNE PROTESTATION DES CITOYENS DE CADDO,

Nous sommes loin d'approuver les notes de violence et d'intimidation comme moyens électoraux et nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la fin justifie les moyens. Nous ne saurions donc blâmer en principe l'investigation ou les poursuites qu'a jugé à propos d'ordonner le gouvernement fédéral, tant qu'elles se renfermeront dans les limites des pouvoirs que la Constitution et la loi lui accorde. Mais nous regrettons de voir cette investigation ou ces poursuites confiées à des agents qui n'offrent aucune garantie d'impartialité.

Comment admettre, en effet, que l'avocat de district, M. Leonard, puisse remplir impartialement son rôle judiciaire en ce qui concerne les faits de la paroisse Caddo qu'il lui a plu de dénoncer, quand il a joué lui-même un rôle actif dans la campagne électorale.

Un comité de citoyens de cette paroisse vient de rédiger une protestation énergique contre le rapport que M. Leonard a adressé comme avocat de district à ses supérieurs à Washington. Ils déclarent que toutes ses assertions sont mensongères et calomniatrices.

Le comité ajoute que dans cette campagne, M. Leonard a joué le rôle de provocateur et que c'est sur lui que doit retomber la responsabilité de tous les troubles et désordres qui ont eu lieu avant et pendant l'élection. Lui et ses amis et partisans, les nègres qu'il enflamma par des discours incendiaires et à tendances communistes, ont été partout les agresseurs.

Afin, dit le comité, de justifier cette accusation, nous solliciterons la plus rigide investigation par une commission devant les cours. Nous montrerons que le même esprit qui l'a influencé en 1874, quand M. Leonard, alors chef de la Ligue Blanche, prêchait la doctrine que les meneurs républicains devaient être tués avant qu'on leur permît d'occuper les emplois auxquels ils prétendaient avoir été élus, est également l'esprit qui a influencé en 1878 M. Leonard, fonctionnaire fédéral, quand il faisait appel aux passions et aux préjugés des nègres et les excitait à commettre des actes de violence contre les personnes et les propriétés des blancs qui les emploient.

ARRIVÉE DE L'ARCHEVÊQUE. — Nous sommes heureux d'apprendre que Sa Grandeur, Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, est arrivé hier après-midi en bonne santé. On sait que le vénérable prélat, pendant une tournée pastorale aux Attakapas, avait été atteint d'un érésypèle à la jambe qui le força à s'arrêter au collège du Grand-Côteau, où il a dû séjourner depuis plusieurs mois par suite de l'impossibilité absolue où il était de continuer son voyage.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Hermann encore aujourd'hui en matinée et en soirée, mais pour la dernière fois. Tant pis pour ceux qui ne l'auront pas vu! Ils seront manqué des tours fort curieux et des exhibitions étonnantes.

Dimanche, la grande combinaison d'Evangeline, qui restera ici une semaine, commençant le 24 novembre. Cette organisation agrandie, doublée, entièrement remaniée, et restaurée avec d'élégants costumes, mais ayant conservé son nombre d'artistes favoris, ne peut manquer d'être bien accueillie en cette ville qui vient des plaisirs à tout prix. Nous croyons que la troupe d'Evangeline répondra dignement à toutes les exigences de l'époque. Nous reviendrons demain sur cette nouveauté de l'Académie de Musique.

BONNE AFFAIRE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que M. Michel Lion, rue de la Vieille Levée Nos 195, 197, 199, encoignure Rue Ste Anne, en face du marché à la viande, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Cette organisation agrandie, doublée, entièrement remaniée, et restaurée avec d'élégants costumes, mais ayant conservé son nombre d'artistes favoris, ne peut manquer d'être bien accueillie en cette ville qui vient des plaisirs à tout prix. Nous croyons que la troupe d'Evangeline répondra dignement à toutes les exigences de l'époque. Nous reviendrons demain sur cette nouveauté de l'Académie de Musique.

—M. Paul Leroy-Beaulieu étudie, dans les *Débats*, la situation financière des différents Etats européens, et constate les déficits et les embarras budgétaires de presque tous:

"Pour l'Allemagne, la Suisse et l'Angleterre, aucune inquiétude à concevoir. Si ces pays ont des embarras budgétaires, c'est qu'ils le veulent bien, c'est qu'ils tiennent à ménager à l'excès la population.

"Mais il n'en est pas de même de l'empire austro-hongrois, où la tâche d'équilibrer les finances semble plus difficile, surtout pour la Hongrie....

"Il n'en est pas moins vrai, comme M. Leroy-Beaulieu, que toutes les puissances européennes, sauf la France, sont dans des embarras financiers, et que presque toutes vont augmenter leurs impôts et leurs armements. Ce n'est pas la mieux perspective bien riante pour l'industrie et le commerce, qui sont déjà si éprouvés."

—Avis aux petits pieds.

Les robes d'hiver seront courtes. Adieu la traîne relevée et portée à la main. Si vous voulez le modèle de ce retour aux modes d'autrefois, voici ce qu'une élégante du high-life écrit à la *Vie parisienne*:

Il paraît que la danse, qui était abandonnée depuis [illegible] en quatre hivers, aura cette année grand succès. Il paraît également question de remplacer le lancier cotillon par des ballets variés et dansés par les invités eux-mêmes, comme au grand siècle. Ces ballets, bien entendu, seraient réglés sur des pas nobles et pleins de dignité; il n'est pas question de pirouettes.

De là à la gavotte et au menuet, il n'y a que quelques pas à franchir.... pour les petits petits pieds de nos Parisiennes.

Revenons plus de vingt ans. Il est fait mention du deuil [illegible] de Mme Wheeler pour les enfants de Corse, [illegible] l'intérêt des [illegible] et le diarrhée, provenant de la dentition et [illegible]. C'est un spécifique [illegible] Ed. Cornée [illegible].

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 23 novembre.—Temps chaud, clair et partiellement couvert; vents du sud et baisse du baromètre.

Température, 23 Novembre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	43	6
Midi.....	62	17
3 P. M....	66	19
6 P. M....	63	17

Passagers arrivés par le steamship Hannover, Capt. Hoffman, de Brême, via Havre et la Havane: M. Gine Von Stéinle et servante; M. A. Eimer Bader, J. Campuzano, M. Rohleen, M. Fischer et femme, H. Langbehn, H. Friedriche, W. Myding, S. Wolf, S. Sybel, C. O. Weber, A. Beicher, Dr F. Willhoft, M. H. Kreluge, M. Pepin, femme et demoiselle, M. B. Gardner et famille, Edr P. G. P. de Carrière, M. L. Clark, P. Clark, R. G. Alegre, C. E. Léon, G. F. Sacarras, G. R. Romay, J. G. Amador, A. V. Gesse, J. R. M. Diaz, L. P. Rodriguez, J. R. Cardenas, F. M. Morales, V. E. F. Alcarez, M. L. Lopez, J. P. F. Alcarez, C. Casbergue, Alice Bello, E. E. Lopez, A. Suarez, S. Prado, J. L. Godinez, E. R. D'Ihamel.

Paragraphes.—Les fréquentes assemblées qui ont lieu parmi nous, les longs documents qui s'y lisent, les discours qui s'y prononcent et les résolutions qu'on y prend, ont des avantages qui nous seront un jour démontrés.

Rien n'échappe à la vue de nos confrères de langue anglaise: Pas d'eau à examiné, contemplé et admiré, à la rédence de M. Henri Toulle, coin Indépendance et Levée, des navets énormes, dont quatre pesaient dix-huit livres trois quarts.

—Des installations neuves remplacent, peu à peu, les anciennes, à l'hôtel de la monnaie. *The dollar of our daddies* point à l'horizon.

—Le refus d'admettre les députés du *marshal* des Etats-Unis dans les salles où les bulletins ont été reçus et comptés, à la dernière élection, a déjà motivé des arrestations, et va donner lieu à des procès.

—Le *marshal* des Etats-Unis ignore si les accusations dont le télégraphe parle tant depuis quelques jours ont été formulées contre lui à Washington—il n'a reçu jusqu'à présent, aucune information à ce sujet; il n'ignore pas, cependant, que certains individus cessaient de lui nuire dans l'esprit de M. Hayes et travaillent à le faire destituer, mais ces ennemis, dit-il, sont connus et n'ont pas la moindre influence.

—L'avocat de district des Etats Unis attend la formation d'un grand jury pour commencer les poursuites des citoyens accusés d'avoir enfreint les droits des affranchis et commis des outrages dans les paroisses du nord-ouest de la Louisiane.

—L'Etat étant trop pauvre pour éclairer ses bureaux au gaz, le sous-secrétaire, qui compile, en ce moment, le vote de la paroisse d'Orléans, est obligé de se contenter de la lumière des lampes.

—Le steamer anglais Bayard et le steamer belge John P. Best sont entrés dans notre port, hier matin.

—La malle expédiée pour Galveston, par la voie de Morgan City, et qui avait été renvoyée à notre maître de poste, est partie par le chemin de fer de Jackson.

—Nous n'avons pas eu de gelée, hier.

—Dans la nuit de jeudi à vendredi, on a tenté de faire sombrer le *dry dock* d'Algier.

—Un chien qui avait mordu un enfant a été tué dans la rue Laurel, près Ste. Marie.

—Les représentants de la loi font la guerre aux animaux qu'ils trouvent paissant dans la rue Claiborne.

—La grande assemblée des négociants de tous les centres du monde entre lieu au théâtre des Variétés. Beaucoup de délégués sont en route, la date de la réunion étant fixée au 3 décembre.

—La police a tué un chien enragé qui avait mordu une enfant de Mme Doyle, demicilié dans la rue Gesquet, près Broad.

—Les compagnies de chemins de fer et les adjudicataires de *ferries* vont être requis de niveler les voies et des débarcadères.

—Julien Joseph, âgé de deux ans, a été renversé et légèrement blessé par la charrette d'un boulanger, au coin des rues Villeré et Conti.

—Des quatre cents passagers du steamer allemand Hannover, trois cents étaient des immigrants, qui sont partis pour le Texas.

—Le colonel Burwell croit que la Nlle Orléans deviendra la ville la plus florissante du continent.

—L'administrateur Behan a donné aux *wharfingers* l'ordre de faire enlever le lest, le sable et tout ce qui gêne les journaliers qui chargent et déchargent les navires et les bateaux.

—Nous n'avons pas tort d'annoncer que les marchands de canards ne tarderaient pas à se promener la canne à la main.

—Il y a dans le port trente-trois steamers, trente-six navires, vingt-sept barques, quatre bricks et six goélettes.

—Un marchand de tabac est accusé d'avoir enfreint les lois des Etats-Unis; parce qu'il n'avait pas mis de timbre sur ses marchandises et n'avait pas d'enseigne.

—Le maire et le nouvel administrateur de police ont occupé leurs sièges hier soir à la séance du Bureau des Commissaires de Police. Le maire appelé à réprimander plusieurs agents pour des infractions aux réglements du corps, l'a fait dans un langage dont nous avons admiré l'indulgence et la dignité.

—La dernière partie de la représentation d'Hermann hier soir, à l'Académie de Musique, a été très amusante. Ceux qui y ont assisté connaissent le Champ de Mars et le palais du Trocadéro dans leurs plus minutieux détails.

—Un enfant de dix-huit mois a reçu, hier, rue Tchoupitoulas, entre Valence et Bordeaux, plusieurs coups de pied d'une vache errante. Les blessures, toutes à la tête, sont d'une nature grave en égard au jeune âge de l'enfant. Morale: Ne jamais laisser dans la rue un enfant ou une vache sans surveillance immédiate.

—A une heure et demie de relevée hier, la voiture d'une maison inconnue sise rue St. Ferdinand, No 13, a été incendiée par des étincelles s'échappant d'une cheminée voisine. Le porte est insignifiante, grâce aux énergiques efforts des gens du quartier à éteindre les flammes; elle s'élève, au plus, à quinze piastres.

Le bureau de santé, les abonnés et l'expédition des marchandises.—Voici une correspondance dont en apprécierà l'importance;

Nlle-Orléans, 22 novembre 1878.

Au Dr B. F. Taylor,

secrétaire du bureau de santé.

Cher monsieur—Les soussignés savent que des milliers de résidents et de personnes qui ne résident pas à la Nouvelle-Orléans n'ont tiennent éloignés par la crainte de la fièvre jaune, et comme d'après des entretiens qu'ils ont eus avec les premiers médecins, toutes les personnes, acclimatées ou non, peuvent venir ici, sans crainte; que les lainages et toute espèce d'autres articles peuvent être expédiés d'ici, *pour toutes les parties du pays*, sans danger—nous vous prions de nous dire si vous partagez cette opinion.

Nous sommes, &c.,

WHEELER & PIERSON,

Aux Nos 13 et 15 de la rue du Camp

Salle du bureau de santé.

Nlle-Orléans, 22 novembre 1878.

A MM. Wheeler & Pierson,

Messieurs—J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre signée par lequelle vous me demandez si l'on peut revenir à la Nlle-Orléans sans danger, et si les lainages peuvent en être expédiés sans crainte de la contagion.

Le bureau de santé, à ses dernières séances, a déclaré que l'épidémie de fièvre jaune a cessé, qu'il a invité les abonnés à revenir en ville.

Je suis conséquemment d'opinion qu'on peut revenir à la Nlle-Orléans en toute sécurité, et qu'il ne saurait y avoir de danger quelconque à expédier *toute espèce de* marchandises pour les campagnes.

Je suis, etc.,

B. F. TAYLOR, D. M.

Secrétaire du bureau de santé.

Résolutions.—Voici la traduction du texte des *résolutions* adoptées par l'assemblée des négociants et des courtiers:

1. Le président de ce meeting est chargé de désigner et d'annoncer, par les journaux, un comité de citoyens qui reconnaissent la valeur du commerce qui se fait entre la Nouvelle-Orléans et les ports des régions tropicales, de citoyens pénétrés de l'importance d'une voie qui permettrait l'échange des provisions et des fabriques de l'Ouest pour les produits de ces régions. Le comité devra user de toute son influence auprès de la prochaine Législature afin d'obtenir; une loi qui modifiera, abrégera ou abolira la détention des navires et des steamers aux stations, et ordonnera la levée de la quarantaine le plus tôt possible.

2. Le président est chargé de désigner et d'annoncer, par les journaux, un comité de citoyens pénétrés de l'importance d'une loi sanitaire uniforme applicable à tous les ports et à toutes les parties des Etats-Unis. Le comité devra user de toute son influence auprès du prochain Congrès pour obtenir de lui une loi de quarantaine uniforme relativement au commerce étranger et intérieur des Etats.

3. Un comité dont le président sera *chairman* devra présenter une copie de ce rapport à Son Excellence le gouverneur, avec prière de transmettre son opinion et faire des recommandations dans son message annuel.

4. Le comité devra faire parvenir des copies de ce rapport et des résolutions à nos représentants et aux représentants des autres Etats du golfe intéressés à la question de commerce national et de quarantaine nationale.

5. Le comité sera permanent et devra défendre les intérêts que représente ce meeting.

6. Le président est autorisé à convoquer de nouveau l'assemblée.

JOHN BRUNASO, Chairman,
F. DOLHONDE,
W. C. RAYMOND,
WM. M. BURWELL,
THEOPHILE PÉDHOMME,
E. HERNANDEZ,
P. F. GROVER,
GEO. MARTIN,
GEO. H. VENNARD.

L'épidémie sur la propriété Delavigne—L'état des choses.—L'ingénieur de la ville, M. d'Hémécourt, a signalé au conseil, à la séance de mardi, l'état dangereux de cette partie de la levée située en face de la propriété Delavigne, et le conseil a chargé des Dames Ursulines; il s'y est déclaré, dernièrement, un éboulis, qui, si les autorités ne se hâtaient pas de le réparer, pourrait occasionner des pertes considérables. Le nouvel administrateur du département des améliorations l'a pompris, et un de ses premiers actes a été d'aller examiner la localité. La circonstance qui existe cette absence de ces bureaux, lui a fourni l'occasion d'inspecter, avec M. D'Hémécourt, d'autres points de la levée. Il est à peu près certain que les adjudicateurs des quais ont accepté la responsabilité des travaux à exécuter, et qu'une levée sera construite, derrière l'éboulis, de façon à prévenir une inondation dans le cas où la levée viendrait à céder à la pression de l'eau. Nous croyons que le résultat de l'inspection et la décision qui a suivi celle-ci doivent être connus du conseil, mardi prochain.

Les travaux qui s'étendent de la rue Montégut à la rue de l'Esplanade n'étant pas tous dans l'état où le commerce voudrait les voir, l'administrateur en fera probablement l'objet d'un rapport à ses collègues.

Il est question d'établir, pour les steamers, un *wharf* qui commencerait au bac ou ferry du troisième district et s'arrêterait au pied de la rue Maudeville, où il se rattrait au quai destiné aux navires à voiles.

La construction du quai des steamers entraînera, nécessairement, la disparition des monticules de charbon qu'on remarque, depuis des années, sur cette partie de la levée.

Les wharves qui s'étendent de la rue de l'Esplanade à la rue de Canal sont en bon état, mais le passage continuel de camions lourds est nuisible.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN RUSSIE.—Le *Journal des Débats* donne, dans une correspondance de Russie des détails sur l'organisation des sociétés secrètes qui conspirent le monde russe.

Il faut citer cette remarquable comme spécimen des résultats que produit la propagation des doctrines nihilistes. C'est un roman local d'une saveur tout à fait particulière.

Les deux frères Enkouvatof, qui appartiennent à la noblesse moyenne et aisée, étaient unis, dès leur plus tendre enfance, d'une amitié si tendre, qu'ils ne pouvaient vivre l'un sans l'autre. S'étant laissé séduire par les théories socialistes, ils entraînèrent dans une de ces organisations secrètes qui sont devenues si célèbres, et adhérèrent à tous ses principes. On sait qu'un membre de ces dernières, la négation de la famille, des droits conjugaux, et le culte de l'amour libre occupent une des premières places, et que tout nihiliste est tenu de les admettre comme des vérités incontestables. Bientôt cependant, l'aîné des frères, Demetri, épousa une simple paysanne, et cet acte ne put qu'être approuvé par son parti. Mais, après l'avoir épousée, il ne mit à l'aimer passionnément et exclusivement, ce qui constituait déjà une hérésie.

En même temps, le frère cadet, Pimène, toujours du même avis que Demetri, eut le malheur de ressentir une passion non moins forte pour la même femme, devenue sa belle-sœur. Si nos héros n'avaient pas été d'ardents nihilistes, ils eussent probablement pris le parti de se séparer, et Pimène qui était chargé de l'objet de son amour criminel; mais une partie nihiliste n'agir leur semble mesquine et indigne d'eux. Ils continuèrent donc de vivre sous le même toit: Pimène continuant à aimer sa belle-sœur de ses chaste, et tous les suppliant son frère de la lui céder, tandis que ses semblant tous deux d'injures et de menaces.

Demetri se fiscalisant de ses refus en allégeant que sa femme le préférait à son frère et, jurait qu'il n'est pas habité à faire le sacrifice voulu si elle avait pu d'autres sentiments. Alors Pimène leur intima l'ordre de vivre en frères et amis, et leur ont obéissant pour ne pas l'irriter davantage. On devine que toutes ces concessions ne firent qu'exaspérer sa passion, et il vint un moment où il eut recours à la violence.

"Une nuit, Demetri vit se précipiter dans sa chambre sa femme en proie à la terreur et au désespoir, lui criant de ne sauver, parce que Pimène allait le tuer. Alors, hors de lui, le malheureux saisit un revolver et, avant qu'il ait pu faire un pas, il tira et le tua sur place.

A ce spectacle, sa douleur fut immense; mais le malheur était irréparable. Il alla lui-même se livrer à la justice, et, lorsque les débats judiciaires et les déposition des témoins eurent exposé devant le jury les détails et les longues péripéties du drame, le verdict fut naturellement en faveur de l'accusé. Tout le monde s'accorda à trouver naturel le mouvement qui avait conduit la vie à son frère, mais personne n'eut l'air de songer que ce dénoument avait été longuement préparé par des doctrines irréalisables en pratique, et que le véritable assassin du pauvre Pimène n'était autre que le nihilisme appliqué à la vie réelle. *Cette leçon* profitera-t-elle à d'autres?"

—Le 17 novembre, le collège électoral de l'arrondissement du Blanc (Indre) était convoqué à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Laurier, décédé.

47—En cause pressante d'un sympathique étudiant.—Une adresse nouvelle est venue nous indiquer le bénéficiaire de cette cause, mais c'est une erreur, en ligne Bénéficiaire de la dépêche, dans la majorité des cas. Un détenu peut vous cité tout d'abord une bagatelle, mais ultérieurement il mine la santé générale de manière à produire des conséquences très malheureuses pour un grand centre nerveux, qu'on appelle le cerveau. Les "Bouteiller's Stomach Bitters," sont le plus puissant remède contre les ravages de l'indigestion et le prolégomène contre elle le cycle qui précède. Les frémissements, l'anxiété nerveuse, les douleurs de tête, l'insomnie et la perte de l'appétit qui caractérisent la faiblesse et l'irritabilité digestive, et qui sont presque invariablement accompagnés d'une condition hépatique des boyaux et de l'inactivité du foie, sont tous dissipés radicalement par ce puissant, parfait, et doucement rafraîchissant mais pendant que de la [illegible] diagnosie, il procure [illegible] immédiatement soulagement.

Avis aux Commerçants.—Le steamer allemand HANNOVER, Capt. Hoffman, de Brême et Havre, débarquera ses cargaison à son wharf, poisson 41, Quarantine Dépôt, aujourd'hui, SAMEDI, 23 novembre. Les consignataires sont bien réglés leur compte de frêt à notre bureau, et assurent à la réception de leurs marchandises sur le wharf, certainement, elles seront immédiatement délivrées à leurs mains et à leurs frais.

ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agts.
[illegible] de l'Union, 42.

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consulté et de remèdes que vous avez essayés, importe peu. Il est établi maintenant que le sirop allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies de poumons. Il est vrai qu'il y a encore des milliers de poitrinaires qui sont prédisposés à des affections de la gorge ou des poumons, à la consomption, aux hémorrhagies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc., qui n'ont jamais connaissance par elle-même du Sirop Allemand de Rohrer. A ceux-ci nous répondrons que l'année dernière, 50,000 bouteilles ont été vendues sans qu'il y ait eu une seule plainte. Que les parents atteints de consomption en essayent une bouteille! Taille régulière 75 cents; elles se vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

Décédée hier, à 3 heures et demie du matin, dame MARIE LAMOTHE, âgée de 30 ans, native de France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son époux Léon Lamothe, sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin, samedi, à 10 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No. 273 rue du Canal, entre Marais et Villeré.

De la part de son époux.

Célébrée et Vierges 22 del corriente à los cuatro de la mañana, JOSÉ SALOM, á la edad de treinta y un años, natural de Mahon, España. Su esposa é los amigos de su familia y los de su hermano Cristobal Salom, asisten igualmente los de su entierro Francisco Orfila, se sirvan asistir á su entierro que tendrá lugar hoy á las cuatro de la tarde, desde su residencia, empina Rue Hotinda y Campo Elisos.

Société Portugaise de Bienfaisance de la Nlle Orléans.—Décédé, hier après-midi, à 2 1/2 heures à l'âge de 43 ans, STEPHEN KUHN, ancien d'Allemagne et membre de l'Association de Bienfaisance Portugaise de la Nlle-Orléans. Les amis du défunt et les membres de l'Association sont respectueusement invités à se réunir à la salle, rue du Bayou, entre St-Claude et Tréme, à trois heures et demie de l'après-midi, pour assister aux obsèques.

Par ordre du Président,

J. BARABINOR, Jr.
Secrétaire.

Bonné Affaire!

CLOTHING

CLOTHING.

ONE PRICE STORE,

195, 197, 199 rue de la Vieille-Levée, encoignure Ste. Anne,

En face du Marché Français à la viande.

Il est de de l'intérêt du public de venir examiner notre nouveau stock

D'HABILLEMENTS

TOUT FAITS.

Pour hommes, jeunes gens et enfants,

Qui surpasse tous les autres établissements en ville.

Prix très bas.

PARDESSUS FINS et communs à bon marché. Notre assortiment dans cette ligne défie toute concurrence.

Costumes d'enfants,

Nous invitons les mères de famille à venir examiner nos assortiments d'enfants de tout âge dont l'assortiment est immense.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

de tous genres et des dernières nouveautés que nous venons récemment à vendre aux prix les plus bas du marché.

Linge de corps, chemises flanelle, chemises blanches, mailles, vareuses, etc.

MICHEL LION

195, 197 & 199 Old Levee corner St. Ann.

23 nov—2 f

PENSION.

UNE jeune dame désire trouver une pension dans une famille particulière (où elle serait considérée.) au-dessous de la rue du Canal pour elle même et un enfant âgé de deux ans et demi. Réponse à la boîte 2884, bureau de Poste.

REFERENCES ÉCHANGÉES.

23nov—1f

Demande de boulanger.

ON a besoin immédiatement d'un boulanger, sachant faire le gâteau parfumé tels que Ginger-nuts, gâteaux mou, etc. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 96 de la rue Dauphine.

23 nov—1f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

AVIS D'ELECTION.

MM. LES Sociétaires sont notifiés que les élections générales pour l'exercice 1878-79, auront lieu à l'aula, Bienvenue, rue Ursulines, Dimanche, 24 du courant. Le scrutin sera ouvert de midi à cinq heures P. M. Immédiatement après le dépouillement du scrutin l'assemblée générale sera close. Le dépouillement des votes se fera immédiatement après cette assemblée.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.

L. BRON, Secrétaire. 23 nov—2f.

Hermann de la pantomimiste d'amusement, dans l'Opéra-Comique des Champs Elysées, Nlle-Orléans, 21 novembre 1878.—Conformément à l'art IV de la charte avis est donné ici qu'une élection pour trois directeurs pour la prochaine saison, sera faite parmi les actionnaires au bureau de cette compagnie, LUNDI 2 décembre 1878, de 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi pour 18 directeurs, pour le service de l'année suivante.

R. R. REIFFER, Secrétaire.

22 nov.—en 2 dés.

TAPIS, TAPIS,

Velours, Bruxelles, Ingrains, Wiltons Axminsters.

A. Brousseau & Son

17.....CHARTRES.....17

RECOIVENT toutes les semaines par steamers nouvelles et les plus belles marchandises en fait de tapis anglais et américains. Ils les vendent AUX PRIX LES PLUS BAS QUI AIENT JAMAIS ETÉ CONNUS à la Nlle-Orléans.—Venez examiner le stock.

22 nov—1f

M. N. KUNTZ,

CONFISEUR,

Encoignure Canal et Carondelet,

AYANT formé ces salon de restaurant pour cause de réparation, préviennent ses clientèle et le public en général, qu'il en fera la réouverture le Lundi, 4 Novembre 1878, continuant, comme par le passé, à fournir pour bals, marriages, soirées et réceptions de tous genres ce que le marché offre de mieux. Le service se bienvenu rien à désirer.

22nov—1m

AVIS DE BAL, STALLMAN.

Nlle-Orléans, 19 novbre 1878.

Salle cédée spéciale tenue comme glace, de bals quotidiens gâté opérée, et rinsérés, de cent

OGNI MARTEDI E VENERDI

e che ogni Membro del Comitato è incaricato di [illegible] i Ballerini speciali dell'Istituto, e degli [illegible] dalla sedata.

JOHN ARTEDO, Président.

E. TROM, Sogrty. 20 nov—ch. 24, 24.

J. LEVOIS

RUE DU CANAL 126,

Appelle l'attention sur son assortiment de MANTEAUX d'automne et d'hiver pour dames, assortiment qu'il vient de recevoir par le Frankfurt et qui consiste en

MANTEAUX

De drap noir et de couleur

de la plus grande élégance et du dernier goût de Paris. Ces manteaux sont spécialement garnis.

Aussi un choix de Redingotes et de Manteaux à l'Hippopotame de Russe pour dames. Le tout est offert à des prix extraordinaires.

18 octbr

MAISON DE CONFECTION

"Ne pouvant être surpassée par aucune autre en ville."

C. Lazard & Co.,

218, 215 et 217

RUE DE LA VIEILLE LEVEE,

Près de l'encoignure Dumaine.

EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS

Viennent de recevoir leur troisième stock de

VETEMENTS

Elégants et durables pour hommes, jeunes gens et enfants, confectionnés des meilleures étoffes, fabriquées et coupées selon les dernières modes. Qu'ils achètent à leurs amis et clients aux prix les plus bas de toute la ville.

ASSORTIMENT SPLENDIDE DE

Pardessus.

Les pauvres trouveront qu'il est de leur avantage de visiter ces magasins pour acheter des vêtements d'enfants, attendu que nous avons l'assortiment le mieux choisi qu'on puisse voir.

PRIX TRES BAS,

ALLEZ CHEZ

C. LAZARD & CO.,